

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTERATURE
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**



RILLA

Vol 4, N°13– Août 2022, ISSN 1840 – 6408.

**Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP),**

Sous la direction du :

Pr Julien K. GBAGUIDI



**Editions Africatex Média,
01 BP 3950 Porto-Novo, Bénin**

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTERATURE
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**



RILLA

Vol 4, N°13– Août 2022, ISSN 1840 – 6408.

**Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP),**

Sous la direction du :

Pr Julien K. GBAGUIDI



**Editions Africatex Média,
01 BP 3950 Porto-Novo, Bénin**

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTERATURE
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**

RILLA

Vol 4, N°13 – Août 2022, ISSN 1840 – 6408

**Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP)**

Autorisation : Arrêté N° 2011 - 008 / MESRS /CAB / DC /SGM / DPP /DEPES /SP

Modifiée par l'arrêté N° 2013 - 044 / MESRS /CAB / DC /SGM / DPP /DEPES /SP

Arrêté d'agrément N° 2020- 687/MESRS/DC/SGM/DPP/DGES/DEPES/CTJ/CJ/

SA/020SGG20

Courriels : iup.benin@yahoo.com / iupuniversite@gmail.com

Sites web : www.iup-universite.com / www.iup.edu.bj.com

Sous la direction du :

Pr Julien K. GBAGUIDI



Editions Africatex Média

01 BP 3950, Oganla,

Porto-Novo, Rép. du Bénin.

Tél : (+229) 97 29 65 11 / 95 13 12 84 / 97 98 78 10

Copyright : RILLA 2022

- ❖ Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.
- ❖ *No part of this journal may be reproduced in any form, by print, photo-print, microfilm or any other means, without written permission from the publisher.*

ISSN 1840 - 6408

**Bibliothèque Nationale,
Porto-Novo, Rép. du Bénin.**



Editions Africatex Média

01 BP 3950, Oganla,
Porto-Novo, Rép. du Bénin

Tél : (+229) 97 29 65 11 / 95 13 12 84 / 97 98 78 10

Août 2022

COMITE DE REDACTION

➤ **Directeur de Publication :**

Pr Julien K. GBAGUIDI,

Professeur Titulaire des Universités (CAMES), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

➤ **Rédacteur en Chef :**

Dr (MC) Rissikatou MOUSTAPHA BABALOLA,

Maître de Conférences des Universités (CAMES), Université d'Abomey- Calavi,
Bénin.

➤ **Rédacteur en Chef Adjoint :**

Dr (MC) Yves TOGNON,

Maître de Conférences des Universités (CAMES), Université d'Abomey- Calavi,
Bénin.

➤ **Secrétaire à la rédaction :**

Dr (MA) Elie YEBOU

Maître-Assistant des Universités (CAMES), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

➤ **Secrétaire Adjoint à la rédaction :**

Dr (MC) MEDENOU Basil,

Maître de Conférences des Universités (CAMES), Université d'Abomey- Calavi,
Bénin.

➤ **Secrétaire à la documentation :**

Dr (MA) Armand ADJAGBO,

Maître-Assistant des Universités (CAMES), Université de Parakou, Bénin.

➤ **Secrétaire à la Traduction et aux Relations Publiques :**

Dr (MA) Théophile G. KODJO SONOU

Maître-Assistant des Universités (CAMES), Institut Universitaire Panafricain (IUP),
Porto-Novo, Bénin.

COMITE SCIENTIFIQUE DE LECTURE

Président :

Pr Akanni Mamoud IGUE

Professeur Titulaire des Universités (CAMES), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Membres :

Pr Augustin A. AINAMON

Professeur Titulaire des Universités (CAMES), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Ambroise C. MEDEGAN

Professeur Titulaire des Universités (CAMES), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Médard Dominique BADA

Professeur Titulaire des Universités (CAMES), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Estelle BANKOLE MINAFLINOU

Professeur Titulaire des Universités (CAMES), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Laure C. CAPO-CHICHI ZANOU

Professeur Titulaire des Universités (CAMES), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Dr (MC) Raphaël YEBOU

Maître de Conférences des Universités (CAMES), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Dr (MC) Ibrahim YEKINI

Maître de Conférences des Universités (CAMES), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Dr (MC) Rissikatou BABALOLA MOUSTAPHA

Maître de Conférences des Universités (CAMES), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

CONTACTS

Monsieur le Directeur de publication,
Revue Internationale de Littérature et Linguistique Appliquées (RILLA),
Institut Universitaire Panafricain (IUP),
Place de l'Indépendance, Avakpa -Tokpa,
01 BP 3950, Porto – Novo, Rép. du Bénin ;
Tél. (+229) 20 22 10 58 / 97 29 65 11 / 65 68 00 98 /
95 13 12 84

Courriel : iup.benin@yahoo.com ;

iupuniversite@gmail.com

Site web: www.iup-universite.com ; www.iup.edu.bj

LIGNE EDITORIALE ET DOMAINES DE RECHERCHE

1. LIGNE EDITORIALE

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) est une revue scientifique spécialisée en lettres et langues. Les articles que nous y publions peuvent être écrits en français, en anglais, en allemand, en espagnol et en yoruba. Ces articles sont reçus au secrétariat du comité de rédaction de la revue et envoyés en évaluation. Ceux qui ont reçu des avis favorables sont sélectionnés pour une réévaluation par les membres du comité scientifique en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Après les travaux préliminaires du secrétariat, le spécimen du numéro à publier est envoyé au comité scientifique de lecture pour des corrections éventuelles et la vérification de la conformité des articles aux normes de publication de la revue.

Notons que les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

➤ **La taille des articles**

Volume : 12 à 15 pages ; interligne : 1,5 ; pas d'écriture (taille) : 12 ; police : Times New Roman.

➤ **Ordre logique du texte**

- Un TITRE en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- Un Résumé fait dans la langue de publication (50 à 200 mots maximum) ;
Les mots clés (03 à 05 mots) font partie du résumé ;
- Un résumé en anglais ou en français selon la langue d'écriture de l'article. Le second résumé ou abstract est juste la traduction du premier résumé. Il est aussi fait de mots clés exactement comme dans le premier cas ;
- Introduction ;
- Développement ;

Les articulations du développement du texte doivent être titrées et / ou sous titrées ainsi :

➤ Pour le **Titre** de la première section et sous-section

1. Pour le titre de la première section

1.1. Pour le titre de la première sous-section

1.2. Pour le titre de la deuxième sous-section de la première section etc.

➤ Pour le **Titre** de la deuxième section

2. Pour le titre de la deuxième section

2.1. Pour le titre de la première sous-section de la deuxième section

2.2. Pour le titre de la deuxième sous-section de la deuxième section etc.

➤ Conclusion

Elle doit être brève et insister sur l'originalité des résultats de la recherche

➤ Bibliographie

Les sources consultées et / ou citées doivent figurer dans une rubrique, en fin de texte, intitulé :

• Bibliographie

Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms de famille des auteurs) et se présente comme suit :

Pour un livre : Nom, Prénoms (ou initiaux), Titre du livre (en italique), Lieu d'édition, Editions, Année d'édition.

Pour un article : Nom, Prénoms (ou initiaux), "Titre de l'article" (entre guillemets) suivi de in, Titre de la revue (*en italique*), Volume, Numéro, Lieu d'édition, Editions, Année d'édition, Indication des pages occupées par l'article dans la revue.

Les rapports et des documents inédits mais d'intérêt scientifique peuvent être cités.

• La présentation des notes

- La rédaction n'admet que des notes en bas de page. **Les notes en fin de texte ne sont pas tolérées.**
- Les citations et les termes étrangers sont en italique et entre guillemets « ».
- Les titres d'articles sont entre guillemets " ". Il faut éviter de les mettre en italique.
- La revue RILLA s'interdit le soulignement.
- Les références bibliographiques en bas de page se présentent de la manière suivante :

Prénoms (on peut les abréger par leurs initiaux) et nom de l'auteur, Titre de l'ouvrage, (s'il s'agit d'un livre) ou "Titre de l'article", Nom de la revue, Vol, N°, Lieu d'édition, Editions, Année d'édition, n° de page.

Le système de référence par année à l'intérieur du texte est également toléré.

Elle se présente de la seule manière suivante : Prénoms et Nom de l'auteur (année d'édition : n° de page). NB : Le choix de ce système de référence oblige l'auteur de l'article proposé à faire figurer dans la bibliographie en fin de texte toutes les sources citées à l'intérieur du texte.

Le comité scientifique de lecture est le seul juge de la scientificité des textes publiés. Le comité de rédaction de la revue est le seul habilité à publier les textes retenus par le comité scientifique de lecture.

Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs. Les textes non publiés ne sont pas retournés.

La présentation des figures, cartes, graphiques... doit respecter le format (format : 15/21) de la mise en page de la revue RILLA.

Tous les articles doivent être envoyés à l'adresse suivante : iup.benin@yahoo.com ou presidentsonou@yahoo.com ou iupuniversite@gmail.com

NB : Un auteur dont l'article est retenu pour publication dans la revue RILLA participe aux frais d'édition par article et par numéro. Il reçoit, à titre gratuit, un tiré-à-part et une copie de la revue publiée à raison de cinquante mille (50 000) francs CFA.

2. DOMAINE DE RECHERCHE

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) est un instrument au service des chercheurs qui s'intéressent à la publication d'articles et de comptes rendus de recherches approfondies dans les domaines ci-après :

- **lettres** : littératures, grammaire et stylistique des langues française, anglaise, allemande, espagnole, yoruba, gun, fon et aja ;
- **langues** : linguistique, didactique des langues, traduction, interprétation des langues, cultures et civilisations;
- **sujets généraux d'intérêts vitaux** pour le développement des études en lettres et langues.

Au total, la Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) se veut le lieu de rencontre et de dissémination de nouvelles idées et opinions savantes dans les domaines ci-dessus cités.

LE COMITE DE REDACTION

EDITORIAL

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquée (RILLA), publiée par l'Institut Universitaire Panafricain (IUP), est une revue ouverte aux chercheurs des institutions universitaires de recherche et enseignants-chercheurs des universités, instituts universitaires, centres universitaires et grandes écoles.

L'objectif de cette revue dont nous sommes à la treizième publication est de permettre aux collègues chercheurs et enseignants-chercheurs d'avoir une tribune pour faire connaître leurs travaux de recherche.

Le comité scientifique de lecture de la RILLA est présidé par le Pr Akanni Mamoud IGUE. Ce comité compte neuf (09) membres dont six (06) Professeurs Titulaires et trois (03) Maître de Conférences. Aussi voudrions-nous informer les lecteurs de la RILLA, qu'elle devient multilingue avec des articles rédigés aussi bien en français, en anglais, en allemand, en espagnol qu'en yoruba.

Pr Julien Koffi GBAGUIDI
Professeur Titulaire des Universités (CAMES)
Directeur de publication

CONTRIBUTEURS D'ARTICLES

N°	Nom et Prénoms	Articles contribués	Adresses
1	Dr KODJO SONOU Gbègninou Théophile & Dr BABATUNDE Samuel Olufemi	Synergie pour un développement national à travers la traduction et l'interprétation de conférences au benin Pages 13 - 29	Département d'Anglais, Institut Universitaire Panafricain (IUP), Porto-Novo, République du Bénin presidentsonou@yahoo.com & Department of French, Tai Solarin University of Education, Ijebu-Ode, Nigeria
2	Dr KOTTIN Assogba Evariste	Examining Beninese TEFL Through Telegrams / Messages / Anagrams' Game in Porto-Novo Pages 30 – 41	Department of English, Faculty of Literature, Languages, Arts and Communication, University of Abomey-Calavi (FLLAC / UAC), Republic of Benin kottinevariste@yahoo.fr
3	Dr LOKONON Clémentine Rosemonde Mahoungnon	Présidentielle 2016 au Bénin, le face a face Patrice Talon et Lionel Zinsou : Etude des actes de menace de faces Pages 42 – 59	Departement de la Linguistique et des Lettres, Institut Universitaire Panafricain (IUP), Porto-Novo, République du Bénin clementinelokonon@gmail.com
4	Dr ISIBUOR Uchenna Kennedy ANUCHA Edith Chinyere & BERRY Tamunonye Sunday	Vers la négociation de différence : repenser la fonction, le processus et le produit de la traduction Pages 60 - 72	Departement of French & International Studies, Ignatius Ajuru University of Education, Rumuolumeni Port Harcourt Rivers State, Nigeria.
5	ZOUNHIN TOBOULA Coffi Martinien	Exploring the role of assessment in efl classes: a case study of CEG1 Cove in Zou region of Benin	Laboratoire du Groupe de Recherche sur l'Afrique et la Diaspora (GRAD),

		Pages 73 - 97	Département d'Anglais /FLLAC/ Université d'Abomey-Calavi (UAC) zounhin@gmail.com
6	Dr GBENOU Victorin Cohovi	L'éthique des tabous des couvents et l'immolation des femmes au vodoun Pages 98 - 116	Departement de la Linguistique et des Lettres, Institut Universitaire Panafricain (IUP), Porto-Novo, République du Bénin mgrgbenou@yahoo.fr
7	Dr SYLLA Bakary	La contextualisation et apprentissage du français au primaire en Côte d'Ivoire Pages 117 – 129	Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNEPT), Côte-d'Ivoire Syllabakus1@gmail.com
8	Dr AGBO Béatrice Afiavi	Philosophie de l'africanité et éthique négro-africaine dans l'optique de Léopold Sédar Senghor : réflexions pour une nouvelle conscience éthique Pages 130 – 144	Departement de la Linguistique et des Lettres, Institut Universitaire Panafricain (IUP), Porto-Novo, République du Bénin beatafimis@gmail.com
9	AMOA Urbain	Discours sur le Consensuellisme ou La Diplomatie coutumière africaine, un viatique pour une Chefferie traditionnelle éclairée à la reconquête de l'âme de l'Afrique (Conférence publique prononcée à N'Djamena, Tchad, le 29 mars 2023) Pages 145 – 152	Titulaire de la Chaire Diplomatie Coutumière Africaine; Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Université de N'Djamena, Tchad
10	Dr ONYEKWERE Bartholomew A. & Dr OJOMO Philomena Aku	Social capital as imperative for social and political stability : a contractarian perspective Pages 153 – 163	Department of Political Science and International Relations, Crawford University, Igbesa, Ogun State, Nigeria Department of philosophy, Lagos State University, Ojo, Nigeria

L'ETHIQUE DES TABOUS DES COUVENTS ET L'IMMOLATION DES FEMMES AU VODOUN

GBENOU Victorin Cohovi

Département de la Linguistique et des Lettres Modernes (DLLM),
Universitaire Panafricain (IUP),
Porto-Novo, Bénin
Email : mgrgbenou@yahoo.fr

RESUME

Les tabous des couvents avec leurs interdictions sont objet de panique lugubre. Dans les couvents où il y a d'interdits, le respect à l'égard des divinités, des leaders religieux et des féticheurs est strict. Tous les mouvements, gestes et paroles sont réglés sous peine de condamnation des divinités. Les femmes sont la cible de cette condamnation. La raison en est qu'elles ne doivent pas découvrir le vodoun. Cette découverte ferait la honte des hommes. Si la femme découvre le vodoun pour lequel il y a d'interdits, le vodoun cesserait d'être le phénomène lugubre, macabre. L'intérêt de cet article est de montrer la richesse culturelle des interdits du vodoun, la valeur inestimable de la femme dans la hantise des couvents.

Mots clés : éthique, tabou, couvent, immolation des femmes, religion.

ABSTRACT

The taboos of the convents with their prohibitions are the object of dismal panic. In convents where there are prohibitions, respect for deities, religious leaders and witch doctors is strict. All movements, gestures and words are regulated under penalty of condemnation by the deities. Women are the target of this condemnation. The reason is that they must not discover the vodoun. This discovery would put men to shame. If the woman discovers the vodoun for which there are prohibitions, the vodoun would cease to be the lugubrious, macabre phenomenon. The interest of this article is to show the cultural richness of the prohibitions of the vodoun, the inestimable value of the woman in the haunting of the convents.

Keywords : Ethic, taboos, convents, women immolation, religion.

INTRODUCTION

La peur d'entrer dans les couvents de vodoun Oro, Kouvito, Bligüédé, Zangbéto, au Bénin, serait en adéquation avec les interdits et les présumées disparitions des femmes qui ne doivent pas découvrir ces vodouns. Leur découverte par les femmes ferait la honte des hommes. Une étude critique de l'immolation des femmes et de la gestion des tabous au Bénin pourrait permettre de comprendre ce que cachent ces interdits avec leurs barrières

infranchissables. L'on pourrait se poser la question sur la place qu'occupe le droit à la vie dans les pratiques de mise en otage et de disparition des femmes dans ces couvents. Notre préoccupation est de trouver l'approche d'une éthique de la gestion des tabous dans les couvents de vodoun et de finir avec l'immolation de la gent féminine au vodoun

1. L'IMMOLATION DES FEMMES ET LA GESTION DES TABOUS AU BENIN

1.1 : Les tabous et leur gestion au Bénin

La différence entre tabou et interdit porte sur deux registres différents de l'altérité, sur une double limite. La première limite pose la question du sacré et de sa terreur, des tabous du toucher ou du nommer, entre l'humain et sont au-delà ou sont en deçà. Il s'agit du tabou des origines. Il concerne : soit une instance transcendantale à fonction paternelle, au sein des trois monothéismes. Chez les Hébreux, le nom du Dieu recueille le tabou, il ne doit être ni prononcé ni écrit. Soit la figure d'une mère archaïque toute-puissante, détentrice du pouvoir de vie et de mort, tel celui attribué aux grandes divinités maternelles, génitrices et destructrices, déesses de la vie, de la fécondation et de la mort. Les fantasmes primitifs projettent sur elle des pulsionscannibaliques, les terreurs de l'inceste originel, et l'horreur sacrée térébrante du retour engloutissant dans le ventre maternel, lieu de la disparition du sujet, figuration de la descente aux enfers et du silence de la pulsion de mort. Le sexe des femmes condense les caractères sacré et impur du tabou du féminin. Le fameux tableau de Courbet *L'origine du monde* en serait-il une tentative d'exorcisme ? Le fantasme originaire du désir de retour au sein maternel en serait-il le nouage, la conjuration par le biais d'un fantasme organisateur ?

La seconde limite, celle des interdits, est celle du rapport du sujet à son semblable, de l'organisation de l'humain en société. Il est délimité par les lois et limitations régies par l'homme pour l'homme, nous dirons tout particulièrement par l'homme pour la femme. Il s'agit de se démarquer de toute animalité pour assurer l'organisation et la survie de l'humanité. Or, l'animalité est souvent confondue avec le monde pulsionnel sauvage de la femme. La fonction paternelle intervient pour imposer des lois visant à dégager le petit humain de l'animalité femelle, corporelle et charnelle de sa mère, pour le faire entrer dans le monde social. L'organisation oedipienne permet l'intériorisation de cette loi paternelle, en la forme du surmoi, héritier de l'interdit des vœux incestueux de l'inceste et du parricide.

L'évolution des mœurs a vu se modifier le sens des tabous, et le regard sur les pratiques de la sexualité en général. Elle a vu s'amorcer une reconfiguration en profondeur des rapports entre les deux sexes et une reconsidération des rôles et des représentations de chacun d'eux.

La reconnaissance de l'homosexualité a levé un tabou qui, il y a encore quelques décennies, paraissait pourtant indépassable.

Notre époque assiste à la profusion de corps dénudés d'hommes et de femmes, devenus l'objet d'un culte d'images et où le nudisme des parties sexuelles est exhibé. Le sexe s'affiche partout : à la télévision, au cinéma, sur Internet, dans la littérature, dans les magazines. L'idée sous-jacente est que la banalisation, la vulgarisation de la vue du sexe a aboli l'expression névrotique d'un symptôme de nature phobique consistant à protéger les parties sexuelles du corps comme une sphère d'intimité propre.

Beaucoup de pratiques sexuelles qui, avant les années 1970, restaient problématiques voire réprouvées, sont aujourd'hui ouvertement revendiquées. Ces comportements sont qualifiés comme les éléments nécessaires d'une libéralisation des mœurs, ou au contraire comme un danger menaçant l'intégrité de chacun, et même de la société.

De nos jours, les déviations sexuelles prétendent ne plus être objet de scandale, et tendent à s'afficher et à se revendiquer dans le discours et dans le monde médiatique.

La pédophilie a ses sites *internet*, ses agences de voyages et ses lieux touristiques. Les pratiques perverses sexuelles proprement dites ont gagné du terrain dans les jeux de société entre adultes, et via le réseau *internet*. Elles tiennent place dans la littérature et les films contemporains, et ne font plus scandale.

Longtemps les publications qui transgressaient les bonnes mœurs ont fait l'objet d'interdits, de circulation sous le manteau. Les actes de violence sexuelle meurtrière, et les assassinats d'âme que sont un viol, une torture, une « tournante », un acte incestueux, sont mis sur le compte d'actes délictueux qui n'entrent pas dans la catégorie des déviations sexuelles. Mais dans la sphère psychique, celle de l'inconscient intime ou collectif, le tabou reste actif. Les symptômes se déplacent. Le refoulement fait appel à des ruses du moi ou du sur-moi. Il est fort probable que la revendication féminine du port du voile soit une manière détournée de récupérer le voile de la pudeur, cette « digue psychique qui, selon Freud, va de pair avec la civilisation », et qui semble, par ailleurs, avoir perdu droit de cité. Le voile est un cache-sexe. Certaines jeunes femmes qui semblent n'avoir aucune pudeur à montrer leurs seins, ne supportent aucun regard sur l'allaitement de leur bébé. Le tabou du maternel reprend ses droits. Ce qui reste particulièrement tabou, excitant et scandaleux c'est la « nuit sexuelle » des parents, qui a conduit l'enfant à construire son fantasme organisateur de scène primitive, à l'aune des pulsions partielles de sa sexualité perverse polymorphe, à l'aide de ses théories sexuelles infantiles.

Certaines femmes enceintes, sans la moindre nausée, ont le fantasme de vouloir vomir leur enfant, une expulsion orale en lien certain avec une théorie sexuelle infantile, plus orale qu'anale. Certaines vont même jusqu'à dire qu'elles souhaiteraient alors ne plus avoir de dents, comme si le transfert hystérique du vagin à la bouche laissait apparaître un fantasme de vagin denté.

Ce qui reste profondément tabou et scandaleux, c'est l'enfant « toujours présent avec ses impulsions » (Freud) qui sommeille en chacun de nous, avec sa sexualité perverse polymorphe, cet enfant sans limite et sans vergogne, cannibale, et incestueux.

1.2 : La question du droit à la vie La question du sacré et de sa terreur, des tabous du toucher ou du nommer, entre l'humain et son au-delà ou sont en deçà relève des origines.

L'idée traditionnelle est que le sexe des femmes condense les caractères sacré et impur. Le fantasme originaire du désir de retour au sein maternel. Le rapport du sujet à son semblable, de l'organisation de l'humain en société. Il est délimité par les lois et limitations régies par l'homme pour l'homme, nous dirons tout particulièrement par l'homme pour la femme. Il s'agit de se démarquer de toute animalité pour assurer l'organisation et la survie de l'humanité. Or, l'animalité est souvent confondue avec le monde pulsionnel sauvage de la femme. La fonction paternelle intervient pour imposer des lois visant à dégager le petit humain de l'animalité femelle, corporelle et charnelle de sa mère, pour le faire entrer dans le monde social.

L'organisation oedipienne permet l'intériorisation de cette loi, en la forme du sur-moi, héritier de l'interdit des vœux incestueux de l'inceste et du parricide. Avec le récit biblique de la création, qui recommande à l'homme et à la femme d'assujettir la terre, de dominer sur les poissons, sur les oiseaux et sur les animaux, la femme est dominatrice de la nature avec les mêmes responsabilités et les mêmes droits que l'homme.¹ Car, du fait que la représentation de la loi morale enlève à l'amour de soi son influence, et à la présomption son illusion, elle diminue l'obstacle que rencontre la raison pure pratique, et elle produit ainsi, dans le jugement

¹ ALBOURAQ, (traducteur), (1983), *La Sainte Bible*, Traduction Louis SEGOND, Brésil, ABU, Genèse 1 : 26 – 29 de la raison, la représentation de la supériorité de cette loi objectives sur les impulsions de la sensibilité.

Zangbétò (dieu gardien de nuit) est le *vodoun* qui assure la sécurité. Il protège la maison et tout le royaume. Porto-Novo est la source, l'origine, le fondement et la base du *vodoun Zangbétò*. Dans l'un des quartiers de porto-Novo, précisément à Avakpa, le *vodoun Zangbétò* dans son couvent *zangbétòvali* est appelé *Ayokpa si dodo*, c'est-à-dire, l'essence de la féminité de la femme. Sur ce *vodoun Zangbétò*, est érigée une femme africaine aux seins mûrs et agressifs avec les jambes largement écartées exhibant le sexe féminin.

Un des responsables de ce couvent *zangbétòvali*, le *Dèkpègan*, explique que c'est la femme qui a enfanté le *vodoun Zangbétò* et que le sexe de la femme est un *vodoun*.

Le sexe de la femme, c'est le *vodoun* qui fabrique l'homme et la femme et les fait naître.

Ce *vodoun* est honoré, c'est pourquoi la femme ne doit pas entrer dans le couvent *zangbétòvali*, de peur qu'elle ne découvre son essence qui fait la faiblesse des hommes.

La présence de ce *vodoun* dans son écoulement diminue le pouvoir des autres *vodouns*, sauf de celui de *Mahou*. C'est pourquoi les femmes dans leurs menstruations ne doivent pas s'approcher du *vodoun* ni des gris-gris animés par l'esprit du *vodoun*.

C'est la même explication qu'en donne le *Zangan* (chef suprême de *zangbétòvali*) du *vodoun Zangbétò Kpakliyawo* : « *Yonsi wè dji Zangbéto hwèkpo wayin agblimonnon.* » C'est-à-dire, la femme, après avoir enfanté *vodoun Zangbétò*, est devenue une vile étrangère à ce *vodoun Zangbéto*.

En réalité, *Zangan* du *vodoun Zangbétò Kpakliyawo* est en train de nous dire que c'est l'homme qui reste dans l'accoutrement fantomique et l'anime. La réalité du *Zangbétò*, c'est l'homme. *Kpakliyawo*, c'est le *Zangbétò* père fondateur de tous les *Zangbétò*. Son nom signifie le rempart de la femme chérie. Il est le *Zangbétò* le plus vénéré.

Par ailleurs, *vodoun Kouvitò* (dieu de la mort et de la vie) est proche d'*Oya* (gardien des morts et des cimetières) chez les *Yoruba*. Ce *vodoun* préserve de la mort et permet aux vivants de communiquer avec les défunts. L'entrée des femmes dans le couvent de *Kouvitò* est strictement interdite pour la même raison.

Pierre Verger écrit que les *Yoruba* appellent *Kouvitò*, *Egungun*, les âmes des morts.³ Les âmes des morts sont censées revenir sur terre dans certaines familles sous forme d'*Egungun*.⁴

Egungun, c'est le retour de l'ancêtre mort, inhumé après plusieurs années. Ces âmes des ancêtres apparaissent à leurs descendants sous de beaux pagnes décorés d'étoffe découpée, brodée et ornementée de cauris et de paillettes⁵

Rappelons qu'au Bénin, la pratique de certains cultes comme le culte du fétiche *oro*, le culte du fétiche *zangbéto*, le culte du fétiche *bliguedé* et le culte du fétiche *kouvito* dits revenants, tous considérés comme des représentations des âmes des parents défunts revenant jouer un rôle de protection et de surveillance pour les vivants, dans l'exercice de ce rôle, non seulement la femme est absente, mais il lui est strictement interdit de regarder ce qui s'y fait. La tradition prescrit que le jour où elle y découvre, qu'elle soit immolée. Elle en est la victime.

Fatema Mernissi dans *Islam et démocratie* fait remarquer que les femmes ne se sont jamais laissées apprivoiser.⁶ Cette pratique est à l'origine des violences exercées sur la femme en ce sens qu'elle est limitée dans ses sorties et activités. Elle ne peut pas sortir pour vaquer à ses occupations, faire ses travaux, aller au champ, au marché. Elle ne peut pas entrer dans leurs couvents, champs d'action. Elle est sacrifiée à ces divinités si par mégarde elle y entre. En tout cas, quand Oro, bliguédé et Zangbéto s'exhibent, les femmes doivent être enfermées chez elles au risque d'être condamnées. Ces privations peuvent durer des jours, des semaines voire des mois, en fonction de la durée des cérémonies. Les femmes ont déjà entamé depuis quelques décennies leur marche décidée et périlleuse vers les territoires de la liberté.⁷ Pendant ces moments, les hommes initiés ont la pleine liberté de déambuler et de noctambuler tandis que les femmes croupissent dans leurs chambres sans lumière, dans la peur d'être condamnés à mort. ⁸Or, la liberté est conçue comme absence de toute contrainte étrangère. Pour Fatema Mernissi, les femmes arabes n'ont pas peur de la modernité ; elle est une occasion de construire

3 Pierre Verger, (1973), *Notion de personne et lignée familiale chez les Yoruba* ,, Paris, PUF, P. 61

4 Ibid, Paris, PUF, 1973, P. 61

5 Ibid, Paris, PUF, 1973, P. 63

6 Fatema Mernissi, (2010), *Islam et démocratie*, Paris, Albin Michel, P. 257 Ibid, Paris, Albin Michel, 2010, P. 257

Michel BOYANCE, (2007), *Masculin, Féminin, Quel avenir ?* Paris, EDIFA, P. 134 la liberté.⁹

Sur le plan économique, le sexuel reste souvent associé à la puissance et à l'argent.

Lévi-Strauss a souligné la valeur de monnaie d'échange des femmes.

Le féminisme a bénéficié, en particulier, de deux éléments laissés dans son sillage :le droit au plaisir sexuel et la dissociation entre la sexualité et la procréation. Mais la libération sexuelle n'a pas modifié, par elle-même, les grandes lignes des rapports de force qui traversent la sexualité, dont les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes. Du point de vue des hommes, la libération sexuelle a augmenté la disponibilité des femmes pour satisfaire leur plaisir sexuel. Que les femmes deviennent les sujets de leur vie sexuelle, est une cible qui n'est pas nécessairement atteinte par la libéralisation sociale des pratiques en matière de sexe.¹⁰ Pour Fatema Mernissi, une mutation irréversible s'est produite quand les femmes musulmanes ont commencé à être scolarisées. Même si « les femmes arabes ne disent pas toujours ce qu'elles pensent »¹¹, la coupure en deux de l'espace musulman mâle-public, femelle-privé, s'est trouvée radicalement remise en cause. Elle pense que la scolarisation a fait émerger d'un monde musulman inchangé depuis des siècles, deux forts groupes concurrents, dont la rivalité explique

bien des choses actuellement : d'un côté, les garçons issus du monde rural et des petites villes, devenus jeunes diplômés. De l'autre côté, les filles scolarisées, les écolières, les lycéennes, les collégiennes, toutes les femmes alphabétisées qui consciemment ou pas, constituent un énorme contre-pouvoir objectif à toute tentative de retour en arrière.

Avec la scolarisation, le mythe du port de voile s'est effrité. Les filles musulmanes doivent se comporter comme toute fille à l'école. Elles ne doivent pas porter de voile quand elles sont à l'école. La cause que Fatema Mernissi parvient à révéler à nos yeux est l'émancipation de la femme ou plus précisément le féminisme. « Les femmes ont déjà pris leur envol. »¹² Elle trouve que le prophète Mohammed est féministe. La vision classique de la féminité en Islam est celle d'une oppression quasi-totale d'un sexe par l'autre. Ceci vaut dès l'origine, puisque le coran lui-même souligne trois supériorités à respecter scrupuleusement, à savoir, celle du musulman sur le non-musulman, celle du sujet libre sur l'esclave et celle de l'homme sur la femme. C'est là qu'intervient le travail de fouille acharnée de Fatema Mernissi au fond de la Sunna (tradition). Fatema Mernissi s'est retrouvée dans une histoire d'amour de

9 Fatema Mernissi, (2010), *Islam et démocratie*, Paris, Albin Michel, P. 257

10 Michel BOYANCE, (2007), *Masculin, Féminin, Quel avenir ?* Paris, EDIFA, 2007, P. 84

11 Fatema Mernissi (2010), *Islam et démocratie*, Paris, Albin Michel, P. 259

12 Fatema Mernissi, (2010), *Islam et démocratie*, Paris, Albin Michel, P. 258

la vie de Mohammed. Dans le Coran, le Prophète Mohammed montre que c'est l'homme qui accepte de s'affirmer pleinement.¹³ Pour Fatema, Beauvoir, la femme ne doit plus être mis à genoux. La femme est-elle vraiment inférieure à l'homme ? Il n'y a d'autres justifications que son expansion vers un avenir indéfiniment ouvert. C'est pourquoi dans *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Simone de Beauvoir est mue par une volonté d'engagement social, par le souhait de choisir son destin, de devenir quelqu'un, de devenir femme. Par la femme, l'humanité a connu un développement décisif. Après avoir mangé le fruit défendu, Adam et Eve se sont vêtus. Ils ont eu la conscience du travail. Ils mangent désormais à la sueur de leur front. Ils construisent leur propre habitation et l'améliorent. Ils transforment le chaos de la nature en monde moderne. C'est la femme qui a provoqué le développement de l'humanité.

2. L'ETHIQUE DE LA GESTION DES TABOUS DANS LE SUD DU BENIN

2.1 : L'éthique des tabous dans les couvents

La culture héritage d'un passé plus ou moins long est comprise comme médiation entre les hommes et la nature. Du vécu et des représentations des habitants dans leurs relations à cette dernière. Il est vrai que celle-ci, au regard des difficultés autrement aiguës de survie en général

et des enjeux de la croissance, peine à se faire une place dans les préoccupations des décideurs à différents niveaux. L'intérêt du cas béninois vient de ce que dans la région méridionale de ce pays, la nature est d'abord présente au travers des religions et des mythes.

On s'intéressera ainsi à la place qu'occupe la nature en ville, par le biais de divinités interposées : la nature constitue un élément central du paysage culturel citadin. La croissance démographique et urbaine, la modernisation économique, ainsi que des aléas politiques ont contribué au recul rapide et prononcé de la place de la nature en ville, les protections traditionnelles s'affaiblissant : la ville joue désormais contre la nature. Enfin, depuis quelques années, émergent des tentatives de réappropriation de la nature en ville, menées par des acteurs institutionnels mais aussi par des citoyens.

Comme le veut la tradition, il est interdit à toute femme de voir à l'extérieur de leur maison ou de se déplacer pendant la journée de célébration de la divinité Oro. C'est une pratique rétrograde. Elle ralentit le commerce et l'économie. Les femmes ne peuvent plus

13ALBOURAQ, (traducteur), (1983), *Le Saint Coran et la traduction en langue française du sens de ses versets*, Complexe du Roi Fabid,

Sourate 33, verset 72 vendre au marché. Les sociétés dans lesquelles ses pratiques se font aujourd'hui paraissent arriérées. Parfois quand cela dégénère Les commissariats de la police interviennent ainsi que les représentants du gouvernement pour remettre l'ordre. Aujourd'hui les femmes poursuivent leurs activités commerciales sans menace ou obstacle.

Selon les croyances traditionnelles, qui se transmettent depuis des siècles, les femmes ne doivent en aucun cas voir le vodoun Oro, au risque d'être condamnée à mort. Lorsque les prêtres et les leaders de vodoun oro choisissent de le célébrer, celles-ci doivent rester couchées par terre avec un tissu sur la tête. Lorsqu'une femme sort et voit, ce simple incident entraîner sa mort et entraîner la mort des personnes qui viendraient à son secours. Puisque de nos jours, ceux qui viennent au secours ne le font pas sans heurts. La mythologie ancestrale yorouba est sujette à de nombreuses interprétations. Le vodoun Oro serait l'époux de Majowu, déesse de la paix et de discipline des femmes, et dont le nom signifie ne sois pas jalouse. Dans cette ethnie, des générations entières se sont construites sur la polygamie. Au-delà de ses pouvoirs sur la gestion des ménages, Oro est craint à travers la population yorouba et qui est encore très attachée aux croyances ancestrales. Les gens savent qu'il implique des sacrifices humains, mais tout le monde se tait. Les pouvoirs publics doivent être clairs : si une seule vie est sacrifiée au nom du culte d'Oro ou de tout autre tradition à travers le pays, les leaders traditionnels et les prêtres seront tenus pour responsables et poursuivis. Dans la conception culturelle liée au culte Oro une divinité de la religion endogène adorée dans le département du plateauau Bénin, les

femmes ne devraient jamais voir cette divinité. La présence des femmes lors des grands rendez-vous publics de la divinité Oro témoignent l'engouement qu'elles ont à ce vodoun oro. Les cultes oro de jour comme de nuit sont rigoureusement interdits aux femmes qui prennent leurs dispositions pour rester dans leurs chambres. On intronise souvent le chef du culte oro Adjanan Oro devant la forêt sacrée Orozoun. Les femmes y assistent. Elles viennent comme le public, autant que les hommes pour louer les mérites de Adjanan oro.

2.2 : L'applicabilité de l'éthique des tabous des couvents

La conception platonicienne de la complémentarité entre l'homme et la femme et de leur unité, complémentarité et unité qui ne peuvent se réaliser que par une opération charnelle, trouve un appui dans la conception judéo-chrétienne dès le début de la bible où Dieu fit tomber un profond sommeil sur l'homme, qui s'endormit. Dieu prit une de ses côtes, referma la chair à sa place et forma une femme de la côte qu'il a prise de l'homme. Contrairement à la conception platonicienne, la bible ne mentionne que la formation androgyne dès la création. La femme était dans l'homme, l'être humain que Dieu a créé dès la formation de l'univers et comme Zeus chez Platon, Dieu a coupé une partie de la chair de l'homme pour en sortir la femme. Chez Platon comme chez les judéo-chrétiens, l'être humain au départ était une unité inséparable constituée de l'homme et de la femme, androgyne. Les deux sexes étaient ensemble dans une seule et même chair. Mais dans cet état, la procréation n'était pas possible, c'est pourquoi il a fallu la séparation des deux sexes pour l'accouplement.

La doctrine chrétienne montre comment chacun des deux morceaux a la noble responsabilité de rechercher son second morceau pour se reconstituer en l'unité du départ.¹⁴ Ainsi à la question des pharisiens de savoir s'il est permis à un homme de répudier sa femme pour un motif quelconque, Jésus répond en leur rappelant comment Dieu a créé l'homme et la femme et comment l'union des deux fait une seule chair. Selon Simone de Beauvoir, la société s'est construite sur un système éducatif qui forme la différenciation sexuelle par la domination masculine. La femme ne doit pas être simplement pour l'homme une reproductrice, un objet érotique, mais elle doit pouvoir s'affirmer en tant qu'humain.

L'égalité ne peut se rétablir que lorsque les deux sexes auront des droits juridiquement égaux,¹⁵ lorsque la femme ne va plus demeurer passive dans la psychose du manque du pénis, lorsqu'elle ne va plus refuser le mâle et ne va plus porter son goût pour la chair féminine. Cette capacité qu'a la femme de s'affirmer en tant qu'être humain complet et de sortir de son état d'assujettissement, donne raison à Kant lorsqu'il montre dans *Critique de la Raison pratique* qu'en vue de cette autonomie de la liberté précisément, toute volonté, même la volonté propre à chaque personne et dirigée sur elle, est astreinte à la condition de s'accorder avec l'autonomie

de l'être raisonnable ; c'est-à-dire de ne soumettre jamais à un but qui ne serait pas possible suivant une loi pouvant provenir de la volonté du sujet même qui est passif, et, par conséquent, de ne le traiter jamais comme un simple moyen, mais toujours en même temps comme une fin.

14Michel BOYANCE, (2007), *Masculin, Féminin, Quel avenir ?* Paris, EDIFA, P. 167

Claudine BOUDOUX, et Claude ZAÏDMAN, (1992), *Egalité entre les sexes : Mixité et démocratie*, Paris, L'Harmattan, P.68

16Emmanuel KANT, (1983) [1788], *Critique de la Raison pratique*, Paris, Gallimard, P.124

Simone de Beauvoir pense que si la femme réussissait à s'affirmer comme sujet, elle inventerait des équivalents du phallus. Pour Kant dans la *Critique de la Raison pratique*, dans la création entière, tout ce que l'on veut et ce sur quoi on a quelque peut avoir être employé simplement comme moyen ; l'homme seul et avec lui toute créature raisonnable, est fin en soi.

La position de la femme dans l'Ancien Testament était bien supérieure à celle que lui reconnaissaient les nations païennes. Elle jouissait de libertés plus grandes, ses activités étaient plus variées et plus importantes, sa situation sociale beaucoup plus élevée et respectée. Les enfants devaient honorer également leur père et leur mère. Pour Kant, un des plus grands problèmes de l'éducation est de concilier la soumission avec la faculté de se servir de sa liberté. Il a montré que la liberté de penser est la marque de l'autonomie pour l'homme. Il s'agit de l'importance de la raison dans la pensée. Le premier principe de la liberté est l'autonomie de la raison. Ce ne peut être rien de moins que ce qui élève l'homme au-dessus de lui-même, dit Kant, (comme partie du monde sensible), ce qui le lie à un ordre de choses que seul l'entendement peut penser, auquel est soumis tout le monde sensible et avec lui, l'existence empiriquement déterminable de l'homme dans le temps et l'ensemble de toutes les fins.¹⁷

Kant montre comment la femme, tout comme l'homme, doit faire son devoir et assurer ses responsabilités. Si le devoir paraît pénible et désagréable, il est quand même noble de le faire dans la pleine dignité. Le devoir revêt un caractère à la fois pénible et noble. Chaque homme ou femme doit pouvoir dépasser le caractère pénible du devoir pour accomplir la noblesse qu'il renferme. Devoir! mot grand et sublime, s'exclame Kant, toi qui ne renfermes rien d'agréable, rien qui s'insinue par flatterie mais qui exiges la soumission sans pourtant employer, pour ébranler la volonté, des menaces propres à exciter naturellement l'aversion et la terreur, mais en te bornant à proposer une loi, qui trouve d'elle-même accès dans l'âme et gagne cependant elle-même, malgré nous, la vénération (sinon toujours l'obéissance), et devant laquelle se taisent tous les penchants, même s'ils travaillent secrètement contre elle.¹⁸ L'activité de la

femme touchait à toute la vie domestique. Elle pouvait travailler à augmenter les revenus du foyer et à aider les malheureux. Pour Foucault, nous avons le souci de nous-mêmes. La

17Emmanuel KANT, (1983) [1788], *Critique de la Raison pratique*, Paris, Gallimard, P.12 3

18Ibid, Paris, Gallimard, 1983(1788), P.12 3 subjectivité est le rapport à l'être et la vérité est la bonne réponse à cette question. On ne doit pas s'arrêter au paraître.

Le combat que mène Simone de Beauvoir dans *Le Deuxième sexe* est que la femme cesse de vivre à genoux devant son mari. La femme a les mêmes potentialités que l'homme.¹⁹ Le comportement sexuel, comme les autres activités sociales, est régi par des règles ou des coutumes qui varient en fonction de la culture locale. Les sociétés occidentales et les religions judéo-chrétiennes ont la plupart du temps regardé le sexe comme approprié uniquement lors d'une relation maritale et à des fins reproductives. Simone de Beauvoir va au-delà de cette mentalité et montre que la femme, même dans la vieillesse doit jouir pleinement de la sexualité. L'idée selon laquelle les actes sexuels seraient dévalués lorsqu'ils sont réalisés en dehors d'une relation amoureuse à long terme et monogame est aujourd'hui encore largement répandue, bien que contredite par les données statistiques. Cependant, l'activité sexuelle en dehors du mariage et le sexe dit occasionnel sont devenus de plus en plus admis et courants dans la société, surtout au moment de la révolution sexuelle.

3. FINIR AVEC L'IMMOLATION DE LA GENT FEMININE AU VODOUN

3.1 : L'immolation de la gent féminine au vodoun comme frein au développement

Rappelons qu'au Bénin, la pratique de certains cultes comme le culte du fétiche *oro*, le culte du fétiche *zangbéto*, le culte du fétiche *bliguedé* et le culte du fétiche *kouvito* dits revenants, tous considérés comme des représentations des âmes des parents défunts revenant jouer un rôle de protection et de surveillance pour les vivants, dans l'exercice de ce rôle, non seulement la femme est absente, mais il lui est strictement interdit de regarder ce qui s'y fait. La tradition prescrit que le jour où elle y découvre, qu'elle soit immolée. Elle en est la victime. Fatema Mernissi dans *Islam et démocratie* fait remarquer que les femmes ne se sont jamais laissé apprivoiser.²¹ Cette pratique est à l'origine des violences exercées sur la femme en ce sens qu'elle est limitée dans ses sorties et activités. Elle ne peut pas sortir pour vaquer à ses occupations, faire ses travaux, aller au champ, au marché. Elle ne peut pas entrer dans leurs couvents, champs d'action. Elle est sacrifiée à ces divinités si par mégarde elle y entre.

¹⁹Claudine BOUDOUX, et Claude ZAÏDMAN, 1992, *Egalité entre les sexes : Mixité et démocratie*, Paris, L'Harmattan, P.87

²⁰Simone De BEAUVOIR, (1970), *La Vieillesse*, Paris, Gallimard, P. 112

21 Fatema Mernissi, (2010), *Islam et démocratie*, Paris, Albin Michel, P. 257

En tout cas, quand Oro, bliguédé et Zangbéto s'exhibent, les femmes doivent être enfermées chez elles au risque d'être condamnées. Ces privations peuvent durer des jours, des semaines voire des mois, en fonction du délai des cérémonies. Les femmes ont déjà entamé depuis quelques décennies leur marche décidée et périlleuse vers les territoires de la liberté.²² Pendant ces moments, les hommes initiés ont la pleine liberté de déambuler et de noctambuler tandis que les femmes croupissent dans leurs chambres sans lumière, dans la peur d'être condamnés à mort.²³ Or, la liberté est conçue comme absence de toute contrainte étrangère. Pour Fatema Mernissi, les femmes arabes n'ont pas peur de la modernité ; elle est une occasion de construire la liberté.²⁴ Sur le plan économique, le sexuel reste souvent associé à la puissance et à l'argent. Lévi-Strauss a souligné la valeur de monnaie d'échange des femmes. Le féminisme a bénéficié, en particulier, de deux éléments laissés dans son sillage : le droit au plaisir sexuel et la dissociation entre la sexualité et la procréation. Mais la libération sexuelle n'a pas modifié, par elle-même, les grandes lignes des rapports de force qui traversent la sexualité, dont les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes. Du point de vue des hommes, la libération sexuelle a augmenté la disponibilité des femmes pour satisfaire leur plaisir sexuel. Que les femmes deviennent les sujets de leur vie sexuelle, est une cible qui n'est pas nécessairement atteinte par la libéralisation sociale des pratiques en matière de sexe.²⁵ Pour Fatema Mernissi, une mutation irréversible s'est produite quand les femmes musulmanes ont commencé à être scolarisées. Même si « les femmes arabes ne disent pas toujours ce qu'elles pensent » ²⁶, la coupure en deux de l'espace musulman mâle-public, femelle-privé, s'est trouvée radicalement remise en cause. Elle pense que la scolarisation a fait émerger d'un monde musulman inchangé depuis des siècles, deux forts groupes concurrents, dont la rivalité explique bien des choses actuellement : d'un côté, les garçons issus du monde rural et des petites villes, devenus jeunes diplômés. De l'autre côté, les filles scolarisées, les écolières, les lycéennes, les collégiennes, toutes les femmes alphabétisées qui consciemment ou pas, constituent un énorme contre-pouvoir objectif à toute tentative de retour en arrière.

22 Ibid, Paris, Albin Michel, 2010, P. 257

23 Michel BOYANCE, (2007), *Masculin, Féminin, Quel avenir ?* Paris, EDIFA, P. 134

24 Fatema Mernissi, (2010), *Islam et démocratie*, Paris, Albin Michel, P. 257

25 Michel BOYANCE, (2007), *Masculin, Féminin, Quel avenir ?* Paris, EDIFA, 2007, P. 84

26 Fatema Mernissi (2010), *Islam et démocratie*, Paris, Albin Michel, P. 259

Avec la scolarisation, le mythe du port de voile s'est effrité. Les filles musulmanes doivent se comporter comme toute fille à l'école. Elles ne doivent pas porter de voile quand

elles sont à l'école. La cause que Fatema Mernissi parvient à révéler à nos yeux est l'émancipation de la femme ou plus précisément le féminisme. « Les femmes ont déjà pris leur envol. »²⁷ Elle trouve que le prophète Mohammed est féministe. La vision classique de la féminité en Islam est celle d'une oppression quasi-totale d'un sexe par l'autre. Ceci vaut dès l'origine, puisque le coran lui-même souligne trois supériorités à respecter scrupuleusement, à savoir, celle du musulman sur le non-musulman, celle du sujet libre sur l'esclave et celle de l'homme sur la femme. C'est là qu'intervient le travail de fouille acharnée de Fatema Mernissi au fond de la Sunna (tradition). Fatema Mernissi s'est retrouvée dans une histoire d'amour de la vie de Mohammed. Dans le Coran, le Prophète Mohammed montre que c'est l'homme qui accepte de s'affirmer pleinement.²⁸ Pour Fatema, Beauvoir, la femme ne doit plus être mis à genoux. La femme est-elle vraiment inférieure à l'homme ? Il n'y a d'autres justifications que son expansion vers un avenir indéfiniment ouvert. C'est pourquoi dans *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Simone de Beauvoir est mue par une volonté d'engagement social, par le souhait de choisir son destin, de devenir quelqu'un, de devenir femme. Par la femme, l'humanité a connu un développement décisif. Après avoir mangé le fruit défendu, Adam et Eve se sont vêtus. Ils ont eu la conscience du travail. Ils mangent désormais à la sueur de leur front. Ils construisent leur propre habitation et l'améliorent. Ils transforment le chaos de la nature en monde moderne. C'est la femme qui a provoqué le développement de l'humanité. Et c'est pourquoi la complémentarité de l'homme et de la femme pour le développement de l'Afrique serait nécessaire.

Si l'homme est la dernière créature faite par Dieu pour assujettir la terre, pour dominer sur tout ce qui est créé avant lui, si la femme est la dernière créée après l'homme, n'est-ce pas à elle le pouvoir de dominer sur l'homme ? ²⁹ Si pour Blaise Pascal, l'homme est le roseau le plus faible de la nature, mais le roseau pensant, si la femme est naturellement plus faible que l'homme, n'est-ce pas elle le cerveau le plus pensant de l'humanité ? La femme doit être libérée pour faire montre de ses potentialités. Kant met en garde contre toute déviation. Grâce

²⁷ Fatema Mernissi, (2010), *Islam et démocratie*, Paris, Albin Michel, P. 258

²⁸ALBOURAQ, (traducteur), (1983), *Le Saint Coran et la traduction en langue française du sens de ses versets*, Complexe du Roi Fabid, Sourate 33, verset 72

²⁹Michel BOYANCE, (2007), *Masculin, Féminin, Quel avenir ?* Paris, EDIFA, P. 183 à l'autonomie de sa liberté, l'homme est sujet de la loi morale, laquelle est sainte.³⁰ Kant fait remarquer : « Quand un être raisonnable doit penser ses maximes comme lois générales pratiques, il ne peut les penser comme des principes qui renferment le principe déterminant de

la volonté, non quant à la manière, mais seulement quant à la forme. »³¹Kant définit la conscience de soi comme la condition de possibilité de toute représentation. Il élève l'homme au centre du monde et de l'univers, étant le seul être vivant à disposé de la conscience et surpassant de ce fait tout autres êtres vivants sur la terre.

Si Zeus a pris soin de transporter les organes sexuels à la place où nous les voyons aujourd'hui, sur le devant, et ce faisant, pour rendre possible l'engendrement mutuel, n'est-ce pas pour que l'organe mâle puisse pénétrer l'organe femelle ? Le but de Zeus n'est-il pas l'accouplement et la procréation ?

Les tabous en Afrique sont fondés sur les us et coutumes, ils sont signe de richesse et de puissance. La question de savoir s'il est bon de faire une promesse qu'on n'a pas l'intention de tenir. Les tabous ici ne visent pas l'intérêt de la femme, mais de l'homme.

3.2 : Pour une éthique garante contre l'immolation de la gent féminine au vodoun

Si l'homme est la dernière créature faite par Dieu pour assujettir la terre, pour dominer sur tout ce qui est créé avant lui, si la femme est la dernière créée après l'homme, n'est-ce pas à elle le pouvoir de dominer sur l'homme ?³³ Si pour Blaise Pascal, l'homme est le roseau le plus faible de la nature, mais le roseau pensant, si la femme est naturellement plus faible que l'homme, n'est-ce pas elle le cerveau le plus pensant de l'humanité ? La femme doit être libérée pour faire montre de ses potentialités. Kant met en garde contre toute déviation. Grâce à l'autonomie de sa liberté, l'homme est sujet de la loi morale, laquelle est sainte.³⁴ Kant fait remarquer :

« Quand un être raisonnable doit penser ses maximes comme lois générales pratiques, il ne peut les penser comme des principes qui renferment le principe déterminant de la volonté, non

³⁰Emmanuel KANT, (1983) [1788], *Critique de la Raison pratique*, Paris, Gallimard, P.12 4

³¹*Ibid*, Paris, Gallimard, 1983(1788), P. 48

³² Emmanuel KANT, (1991), *Fondements de la métaphysique des moeurs*, Paris, Bordas, P.27

³³Michel BOYANCE, (2007), *Masculin, Féminin, Quel avenir ?* Paris, EDIFA, P. 183

³⁴Emmanuel KANT, (1983) [1788], *Critique de la Raison pratique*, Paris, Gallimard, P.12
quant à la manière, mais seulement quant à la forme. »³⁵Kant définit la conscience de soi comme la condition de possibilité de toute représentation. Il élève l'homme au centre du monde et de l'univers, étant le seul être vivant à disposé de la conscience et surpassant de ce fait tout autres êtres vivants sur la terre.

Si Zeus a pris soin de transporter les organes sexuels à la place où nous les voyons aujourd'hui, sur le devant, et ce faisant, pour rendre possible l'engendrement mutuel, n'est-ce

pas pour que l'organe mâle puisse pénétrer l'organe femelle ? Le but de Zeus n'est-il pas l'accouplement et la procréation?

La polygamie en Afrique est fondée sur les us et coutumes, est signe de richesse parfois de puissance. Dans les sociétés agricoles, ce sont les personnes âgées qui ont plusieurs femmes et sont souvent les plus riches. Comme il s'agit des populations agricoles où les femmes travaillent les champs, la polygynie en même temps qu'elle est signe de richesse et donc de statut social élevé, est aussi instrument d'enrichissement. Si les femmes ne travaillent pas, si elles sont nombreuses, elles donnent de nombreux enfants qui travaillent dans les plantations de leur père. « Soit par exemple la question de savoir si je puis, pour me tirer d'embarras, faire une promesse que je n'ai pas l'intention de tenir. »³⁶

La polygynie ici ne vise pas l'intérêt de la femme, mais de l'homme. Le polygyne qui épouse jusqu'à vingt femmes, ne parvient pas à les satisfaire sexuellement. La satisfaction sexuelle de ses épouses ne constitue pas pour lui un problème ; pourvu qu'il ait un moment pour les enceinter afin d'avoir des enfants.

A cet effet, la coutume prévoit déceler les femmes infidèles : périodiquement, toutes les femmes du polygyne passent,alebasse remplie d'eau de circonstance sur la tête, devant la divinité détectrice de l'adultère. Celle dont l'eau est agitée en est indemne tandis que celle dont l'eau est calme a eu de rapport avec un autre homme. La réponse à cette situation est la suivante : soit elle est punie de mort par les divinités, soit elle est répudiée pour laisser place à de nouvelles épouses.³⁷ Pour les sociétés paysannes où la femme travaille la terre et donne à son mari des enfants qui cultivent dès leur jeune âge, la propriété familiale, la polygynie est une source d'augmentation des revenus. La polygynie se maintient davantage

35 *Ibid*, Paris, Gallimard, 1983(1788), P. 48

36 Emmanuel KANT, (1991), *Fondements de la métaphysique des moeurs*, Paris, Bordas, P.27

37 Norman, HAIRE, (1967), *Les grands mystères de la sexualité*, Paris, Mazarine, P. 236 dans les zones rurales. Pour l'homme qui se marie, la femme est une richesse, elle procréee et l'aide dans les travaux champêtres, dans l'élevage, s'occupe des travaux domestiques. Les enfants sont utilisés comme forces de production. Il s'en suit que celui qui a plusieurs femmes et plusieurs enfants, a une main-d'oeuvre beaucoup plus élargie. Dans nombre de pays d'Afrique, la polygynie est signe de richesse parfois de puissance. Dans les sociétés agricoles, ce sont les plus vieux qui ont plusieurs femmes et sont souvent les plus riches. Comme il s'agit des populations agricoles où les femmes travaillent les champs, la polygynie en même temps qu'elle est signe de richesse et donc de statut social élevé, est aussi instrument d'enrichissement.

Si les femmes ne travaillent pas, si elles sont nombreuses, elles donnent de plus nombreux enfants qui, eux, travaillent dans les plantations de leur père.

Pour les sociétés paysannes où la femme travaille la terre et donne à son mari des enfants qui cultivent dès leur jeune âge, la propriété familiale, la polygynie est une source d'augmentation des revenus. Pour l'homme qui se marie, la femme est une richesse, elle procrée et l'aide dans les travaux champêtres, dans l'élevage, s'occupe des travaux domestiques. Les enfants sont utilisés comme forces de production. Il s'en suit que celui qui a plusieurs femmes et plusieurs enfants à une main d'oeuvre beaucoup plus élargie. Dans nos sociétés traditionnelles, le mariage, la polygamie et surtout la procréation occupent une place capitale et constituent le baromètre de la richesse. Avec le récit biblique de la création, qui recommande à l'homme et à la femme d'assujettir la terre, de dominer sur les poissons, sur les voiseaux et sur les animaux, la femme est dominatrice de la nature avec les mêmes responsabilités et les mêmes droits que l'homme.³⁸ Car, du fait que la représentation de la loi morale enlève à l'amour de soi son influence, et à la présomption son illusion, elle diminue l'obstacle que rencontre la raison pure pratique, et elle produit ainsi, dans le jugement de la raison, la représentation de la supériorité de cette loi objectives sur les impulsions de la sensibilité.³⁹

A vrai dire, c'est l'homme qui va vers la femme, c'est à l'homme le pouvoir de pénétrer.⁴⁰ La prostitution, imputée à la femme seule, dans la relation amoureuse androgyne, est donc réfutable. L'honnête homme ne vit que par devoir et non parce qu'il trouve le moindre

38 ALBOURAQ, (traducteur), (1983),

La Sainte Bible, Traduction Louis SEGOND, Brésil, ABU, Genèse 1 : 26 - 29

39Emmanuel KANT, (1983) [1788], *Critique de la Raison pratique*, Paris, Gallimard, P.110

40 Norman, HAIRE, (1967), *Les grands mystères de la sexualité*, Paris, Mazarine, P. 265 goût à la vie.⁴¹ Elle va connaître la douleur de l'enfantement et son mari va dominer sur elle.

Elle va être néanmoins sauvée en devenant mère, si elle persévère avec modestie dans la foi, dans la charité et dans la sainteté. La majesté du devoir n'a rien à démêler avec les jouissances de la vie ; elle a sa loi propre, elle a aussi son propre tribunal, et quand même on voudrait secouer ensemble ses deux choses pour les mêler et les présenter comme un remède à l'âme malade, elles se sépareraient malgré tout bientôt d'elles-mêmes.⁴² Si la virilité correspond aux caractéristiques que toute culture associe aux valeurs masculines : le courage, le goût du combat, une tendance à la domination, si tout le monde s'accorde à dire que le statut de la femme en pleine mutation, il semble clair également que les hommes amorcent un profond changement qui va de pair. On peut donc accorder que, s'il nous était possible de pénétrer la

façon de penser d'un homme, telle qu'elle se révèle par des actes aussi bien internes qu'externes, assez profondément pour connaître chacun de ses mobiles, même le moindre, en même temps que toutes les occasions extérieures qui peuvent agir sur eux, nous pourrions calculer la conduite future de cet homme avec autant de certitude qu'une éclipse de Lune ou de Soleil, tout en continuant de déclarer que l'homme est libre.

Ainsi, les femmes obtiennent davantage de postes à responsabilités et deviennent autonomes financièrement tandis que les hommes sont de plus en plus contraints au partage des tâches ménagères et familiales.⁴⁴ La conviction intime d'être un homme et non une femme, c'est-à-dire, viril, se construit progressivement dans l'enfance et l'adolescence par référence à un modèle masculin considéré comme idéal. Cette conviction va accompagner chaque homme toute sa vie durant. Ainsi, la question d'être un homme se pose de façon plus aiguë à l'occasion de maladies ou dans certaines circonstances : adolescence, anomalie réelle ou supposée des organes génitaux, infertilité, impuissance, chômage, divorce, décès d'un proche, retraite. La position inférieure de la femme dans les sociétés africaines demeure irrecevable. La polygamie, le système dotal, la clitoridectomie sont autant de faits qui condamnent socialement la femme à un état d'infériorité vis-à-vis de l'homme.⁴⁵ La représentation de la femme dans la société joue un rôle décisif. L'égalité ou l'inégalité des sexes, les rôles dans le

41 *Ibid*, Paris, Gallimard, 1983(1788), P.125

42 *Ibid*, Paris, Gallimard, 1983(1788), P.125

43 *Ibid*, Paris, Gallimard, 1983(1788), P.138

44 Michel BOYANCE, (2007), *Masculin, Féminin, Quel avenir ?* Paris, EDIFA, P.169

45

Claudine BOUDOUX, et Claude ZAÏDMAN, (1992), *Egalité entre les sexes : Mixité et démocratie*, Paris, L'Harmattan, P.81 couple et dans la famille, la décision du travail sont dominés par l'image que la société fait de la femme.

Dans le tome 2 du *Deuxième sexe*, la remarque de Simone de Beauvoir est que « les deux sexes sont nécessaire l'un à l'autre, mais cette nécessité n'a jamais engendré entre eux la réciprocité. »⁴⁶ Les femmes n'ont jamais constitué une caste établissant avec la caste mâle sur un pied d'égalité des échanges de complémentarité.⁴⁷ Socialement, l'homme est un individu autonome et complet. Le rôle reproducteur et domestique dans lequel est cantonnée la femme ne lui a pas garanti une égale dignité. Sans doute le mâle a besoin d'elle. Il arrive que le célibataire, incapable d'assurer seul sa subsistance, soit une sorte de paria. Dans les communautés agricoles, une collaboratrice est indispensable au paysan. Pour la majorité des hommes, il est avantageux de se décharger de certaines corvées sur une compagne. La conception bergsonienne de la

passion des héros et des saints nous paraît favorable pour une éthique sexuelle pour le développement de l'Afrique.

46 Simone de Beauvoir, (2004), *Le deuxième sexe*, tome II, L'expérience vécue, Paris, Gallimard, P. 180

47 Michel BOYANCE, (2007), *Masculin, Féminin, Quel avenir ?* Paris, EDIFA, P. 178

CONCLUSION

Au Bénin, la peur d'entrer dans les couvents de vodoun Oro, Kouvito, Bliguédé, Zangbéto, est en adéquation avec les interdits et les disparitions des femmes qui ne doivent pas découvrir les vodouns. La découverte de ces vodouns par les femmes fait la honte des hommes. L'étude critique de l'immolation des femmes et de la gestion des tabous au Bénin permet de comprendre ce que cache ces interdits avec leurs barrières infranchissables. Le droit à la vie n'accepte pas la mise en otage ni la disparition des femmes, ni l'immolation des femmes dans les couvents. L'éthique des couvents de vodoun peut permettre de finir avec l'immolation de la gent féminine au vodoun.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1 Michel BOYANCE, (2007), *Masculin, Féminin, Quel avenir ?* Paris, EDIFA, P. 167

1 Claudine BOUDOUX, et Claude ZAÏDMAN, (1992), *Egalité entre les sexes : Mixité et démocratie*, Paris, L'Harmattan, P.68

1 Emmanuel KANT, (1983) [1788], *Critique de la Raison pratique*, Paris, Gallimard, P.124

1 *Ibid*, Paris, Gallimard, 1983(1788), P.12 4

1 Emmanuel KANT, (1983) [1788], *Critique de la Raison pratique*, Paris, Gallimard, P.12 3

1 *Ibid*, Paris, Gallimard, 1983(1788), P.12 3

1 Claudine BOUDOUX, et Claude ZAÏDMAN, 1992, *Egalité entre les sexes : Mixité et démocratie*, Paris, L'Harmattan, P.87

1 Simone De BEAUVOIR, (1970), *La Vieillesse*, Paris, Gallimard, P. 112

1 Pierre Verger, (1973), *Notion de personne et lignée familiale chez les Yoruba*, Paris, PUF, P.

1 *Ibid*, Paris, PUF, 1973, P. 61

1 *Ibid*, Paris, PUF, 1973, P. 63

1 Fatema Mernissi, (2010), *Islam et démocratie*, Paris, Albin Michel, P. 257

1 *Ibid*, Paris, Albin Michel, 2010, P. 257

1 Michel BOYANCE, (2007), *Masculin, Féminin, Quel avenir ?* Paris, EDIFA, P. 134

1 Fatema Mernissi, (2010), *Islam et démocratie*, Paris, Albin Michel, P. 257

1Michel BOYANCE, (2007), *Masculin, Féminin, Quel avenir ?* Paris, EDIFA, 2007, P. 84

1 Fatema Mernissi (2010), *Islam et démocratie*, Paris, Albin Michel, P. 259

1 Fatema Mernissi, (2010), *Islam et démocratie*, Paris, Albin Michel, P. 258